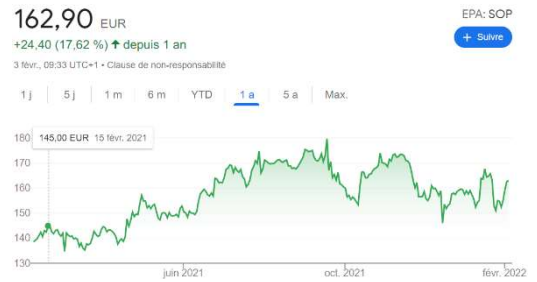


Communication des élus **Traid-Union** de février 2022

Point économie... plus tard !

Alors que nous restons dans l'attente des résultats de l'année 2021, qui feront l'objet d'un communiqué de presse officiel, nous sommes restés sur notre faim lors du dernier CSE (Comité Social et Economique, ex-CE). En effet, alors que Vincent Paris allait nous commenter les résultats et nous apporter ainsi de précieuses indications avant l'heure, certains syndicalistes (dont nous tairons le syndicat pour ne pas leur faire de publicité) ont choisi ce moment pour aborder un sujet sans rapport avec l'économie, mais dont la teneur ne laisse aucune place au doute quant à leur volonté de mettre la direction en faute. Bien entendu, il aurait été tout à fait possible d'aborder ce sujet, dont vous trouverez les détails dans le procès-verbal, à un tout autre moment. Après environ une heure d'accusations et autres suspensions de séances, Vincent Paris a quitté la réunion, déplorant ne pas avoir pu nous présenter ce pour quoi il était venu : les résultats économiques 2021.



Traid-Union déplore vivement et une fois de plus que la bonne santé de l'entreprise ne soit visiblement pas importante pour tout le monde!



Opération "We share"

Comme Pierre Pasquier l'a annoncé dans sa communication du 27 janvier, un nouveau plan d'actionnariat salarié va être lancé : **WeShare2022**. Dans la **limite** de **3000€**, vous aurez la possibilité d'investir dans l'entreprise en achetant des **actions Sopra Steria**, l'entreprise offrant une action gratuite pour une action achetée. En **contrepartie**, votre investissement sera **bloqué** durant **5 ans**, à l'instar des précédentes opérations **WeShare**. L'opération est intéressante puisque grâce aux actions gratuites, elle propose un

rendement de 100% à 5 ans, à valeur d'action égale. Dit autrement, il faudrait que l'action perde plus de la moitié de sa valeur avant de commencer à perdre de l'argent en revendant.

Il sera par ailleurs toujours possible d'arbitrer afin de ne plus dépendre du cours de l'action pendant les 5 années où le capital sera bloqué. Pour rappel, l'arbitrage consistera dans le cas présent à transférer *via* le site Amundi tout ou partie du montant investi vers un fond monétaire moins risqué du PEE.

Cette démarche permet de pallier l'absence de participation et Traid-Union souhaite que ce plan s'inscrive dans une démarche d'actionnariat salarié à long terme

Capteurs infrarouge

Et pour finir sur une boutade : le nouveau site parisien Latitude permettra le passage au flex-office, la gestion des emplacements de bureaux libres étant permise par la pose de capteurs de présence sous chaque bureau. Bien entendu, c'est sans surprise que nos amis syndicalistes ont tenté de démontrer que ce dispositif servirait à fliquer les présences et surtout les absences au poste de travail. Mais ils nous ont régalié quand ils ont émis l'hypothèse que les rayonnements infrarouges émis par ces capteurs pourraient constituer un danger, notamment pour les femmes enceintes. Ils se posent certainement moins de questions en allant s'installer à une terrasse chauffée aux infrarouges !

Fort heureusement, vos élu(e)s Traid-Union font encore la différence entre un capteur et une centrale nucléaire 😊